



janvier 2023 | Numéro 2

La lettre  
de votre

#DÉPUTÉ

# MATTHIAS TAVEL

Député LFI-NUPES de la 8<sup>e</sup> circonscription de Loire-Atlantique  
Membre de la commission des Affaires économiques



Zoom sur...

## En 2023, défendons le droit à la retraite !

« L'Avenir, ce n'est pas ce qui va arriver, c'est ce que nous allons faire ». L'avenir, ce n'est pas la retraite à 64 ou 65 ans, c'est le mouvement populaire qui refuse cette incroyable régression et ouvre à l'inverse, le chemin du progrès social.

**La réforme de M. Macron est cruelle. Elle est inutile.** Les dépenses sont stables voire en baisse, le régime oscille autour de l'équilibre. Le déficit passager du fait de la pyramide des âges sera limité à 1% de la richesse produite par la France chaque année. C'est comme si une personne gagnant le SMIC n'était à découvert que de 13 euros à la fin du mois. Rien d'alarmant !

**Cette réforme est profondément injuste socialement.** Elle frappe les classes populaires, celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt. **Déjà une personne sur trois est au chômage ou en invalidité quand elle part à la retraite aujourd'hui**, et presque un ouvrier sur deux. Ce sera encore pire demain !

**Une autre réforme est possible : retour de la retraite à 60 ans avec 40 années de cotisations. L'argent existe pour cela.** Les ressources sont multiples, à commencer par l'augmentation des salaires, l'égalité salariale hommes-femmes, l'application de cotisations retraite aux revenus du capital comme pour ceux du travail.

**C'est un choix de civilisation.** Après 40 ans de labeur, les travailleurs ont droit à la retraite. Et la société a besoin de ces jeunes retraités, bénévoles dans les associations ou élus locaux engagés pour l'intérêt général.

Les syndicats sont unis contre tout report de l'âge de départ comme tout allongement de la durée de cotisation. Dans le pays, Emmanuel Macron n'a pas de majorité. **La victoire est possible.**

**Mobilisons-nous !**

Fidèlement,

## MEETING Défendons nos retraites

**Mercredi 1<sup>er</sup> Février - 20h**  
**Alvéole 12 - Saint-Nazaire**

Avec votre député Matthias TAVEL et d'autres personnalités

## Première victoire pour inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution !

A l'initiative des députés La France insoumise - NUPES, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi pour inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution. J'en suis co-signataire. **Nous voulons ainsi protéger le droit fondamental à disposer de son corps** alors que ce droit est menacé aux Etats-Unis ou en Pologne et qu'il est parfois difficile d'y accéder en France faute de centre d'IVG accessible. Cette proposition a été votée par 337 voix. **A noter : 23 députés RN ont voté contre !** Le texte doit désormais être voté au Sénat.

POUR	337
CONTRE	32
NOMBRE DE VOTANTS 387	
SUFFRAGES EXPRIMÉS 389	
MAJORITÉ ABSOLUE 185	



## Energies renouvelables : le compte n'y est pas

L'Assemblée a examiné le projet de loi pour le développement des énergies renouvelables. Le texte final est très décevant, loin du développement nécessaire pour lutter contre le changement climatique et éviter les

coupures de courant à l'avenir. **Nous avons aussi proposé le retour au tarif réglementé de l'électricité pour tous** (PME, artisans, collectivités, ménages etc.), **un strict encadrement de la méthanisation** pour éviter les projets industriels comme à Corcoué-sur-Logne, et défendu l'utilisation au maximum des surfaces déjà urbanisées pour développer le photovoltaïque (zones commerciales, toitures etc). **Je suis également intervenu contre la réforme de la taxe sur les éoliennes en mer** qui favorise les communes comptant de nombreuses résidences secondaires au détriment de Saint-Nazaire : un nouveau cadeau des députés macronistes fait aux plus riches !

 **La France insoumise**

 **NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE**



## À vos côtés



### Salaires

En soutien aux grévistes pour la hausse des salaires chez Atalian, Kéolis, la raffinerie de Donges etc.

### L'éducation, une priorité

Pour la qualité de l'éducation dans la circonscription, j'ai alerté le ministre de l'Éducation nationale à propos des effectifs de professeurs au collège de Donges, saisi la rectrice d'Académie pour soutenir le Lycée expérimental de Saint-Nazaire face à la baisse de ses moyens et je soutiens les enseignants des lycées professionnels qui s'opposent à la réforme gouvernementale.



### Solidarité

Avec le Secours populaire, la Croix rouge et la Banque alimentaire : la solidarité face à l'inflation et la hausse de la pauvreté

### Hôpital de Saint-Nazaire : les suites

Suite à la lettre au ministre de la Santé pour l'alerter sur les difficultés de l'hôpital de Saint-Nazaire avec son bail emphytéotique, je l'ai interpellé lors d'une question orale à l'Assemblée nationale pour exiger une action forte à la recherche d'une solution durable pour notre hôpital public.



### Rencontres avec les élus du territoire

Ici à Trignac, avec le maire Claude Aufferet et son équipe.

### Fermeture de Saipol : des questions sans réponse

J'ai interpellé le ministre du Travail sur la situation des anciens salariés de l'usine Saipol, afin de connaître les raisons pour lesquelles le gouvernement a validé les licenciements des salariés protégés contre l'avis de l'Inspection du travail.

**Et aussi :** soutien à Nantes aux policiers contre la réforme de la police judiciaire, rassemblement avec le Planning familial de Saint-Nazaire pour le droit à l'avortement, hommage à Samuel Paty avec les députés NUPES, rencontre avec les bénévoles du Téléthon, hommage aux victimes des bombardements du 9 novembre 1942 à Saint-Nazaire et cérémonies du 11 Novembre à Saint-Malo-de-Guersac et à Saint-Nazaire, rencontre avec la direction de l'Hôpital de Saint-Nazaire et de la Clinique mutualiste de l'Estuaire, poursuite des rencontres avec les maires de la circonscription (Bouée, Quilly, Trignac, Montoir-de-Bretagne, Saint-Malo-de-Guersac etc)...



## Suivi de la situation chez YARA

Devant l'absence d'avancée dans la prévention des risques industriels de la part de la direction de l'entreprise Yara (Montoir), **j'ai participé en octobre au rassemblement organisé par les associations de riverains** devant la sous-préfecture pour interpellier l'Etat, et exiger la transparence et le respect des normes par la direction de Yara. Pour la sécurité et la santé des salariés et des riverains ainsi que pour la protection de l'environnement, il est grand temps d'agir !



## La Poste, service public indispensable

En janvier le timbre rouge c'est fini. En décembre, les postiers de Saint-Nazaire se sont mis en grève pour défendre le service public. Quelques jours auparavant, j'interpelais le PDG de La Poste à l'Assemblée nationale sur son **bilan affligeant après plus de 10 ans de privatisation** : fermeture massive de bureaux, restrictions d'horaires et de services, maltraitance sociale avec une hausse des suicides parmi le personnel, recours abusifs aux CDD, et même à des travailleurs étrangers sans-papiers par des sous-traitants.

Les arguments utilisés pour privatiser (développement du colis ou passage au numérique) justifieraient au contraire pleinement le retour au **service public pour réduire à la fois la fracture numérique à l'heure de la dématérialisation et l'empreinte carbone** des livraisons par des opérateurs multiples. Quand tout sera privé, on sera privé de tout !



## Référendum : j'ai proposé de créer un droit à l'initiative citoyenne

J'ai porté à l'Assemblée nationale une proposition de loi pour créer un droit à l'initiative citoyenne pour demander un référendum. Je propose de modifier les conditions de déclenchement du Référendum d'initiative partagée entre parlementaires et citoyens. Cette procédure a été introduite dans la Constitution en 2008 mais n'a jamais servi. Je souhaite rendre effectif ce droit en **permettant notamment une véritable initiative citoyenne par un million d'électeurs**. Cette proposition a été rejetée en commission par les députés macronistes avec l'abstention du RN. Qu'à cela ne tienne, nous poursuivons notre engagement pour la 6<sup>e</sup> République !



## Me contacter

matthias.tavel  
@assemblee-nationale.fr  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS SP 07

**Permanence parlementaire**  
57 Bd Victor Hugo  
44600 Saint-Nazaire



## Ma permanence est ouverte !

La permanence parlementaire est ouverte au public sans rdv le mercredi de 9h à 12h, et sur rendez-vous au 02 49 63 45 08 ou par courriel à matthias.tavel@assemblee-nationale.fr



Pour retrouver le numéro précédent de cette lettre du député ou recevoir les suivants par voie électronique, inscrivez-vous par courriel ou sur le site.

Suivre mon action

[matthiastavel.fr](https://matthiastavel.fr)

